



Direction Générale des Douanes

Cotonou, le ...15 AVR. 2022.....

NOTE CIRCULAIRE

Le Directeur Général

Aux

N° 0207 du
/DGD/DLC

- **PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN
(CCIB)**
- **COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES**
- **PRESIDENT DE LA FEBECAD**
- **OPERATEURS ECONOMIQUES**

Objet : Rappel : Recevabilité des déclarations en douane et dossiers d'Intention d'Importation (IDI) de Benin Control SA ou du GUCE

Référence : Lettre n° 6048/DGDDI/DLRI du 30 décembre 2019

Malgré la mise en garde contre l'usage frauduleux du numéro d'Identifiant Fiscal Unique (IFU) lors des opérations de dédouanement, il m'est revenu une recrudescence de plaintes y relatives devant les tribunaux. Cette situation qui porte préjudices aux intérêts du Trésor Public ne saurait perdurer.

C'est pourquoi, il m'est utile d'attirer votre attention sur les dispositions des articles **143 à 151** du code des douanes et celles de l'article **24** du décret n° **99-563** du 22 décembre 1999 portant exercice de la profession de commissionnaires en douane qui font obligation à tout commissionnaire en douane de posséder un certain nombre de documents dont l'ordre de dédouanement auprès des Unités douanières où il opère.

Ce faisant, pour une harmonisation du format de l'ordre de dédouanement, le formulaire en annexe a été élaboré.

.../...



En conséquence, je porte à la connaissance de tous que dorénavant, la fourniture des pièces visées en annexe par les Commissionnaires en Douane Agréés constitue une condition de recevabilité de la déclaration en douane (transmission via GUCE) et de la levée de l'Intention d'Importation (IDI) lors de chaque opération de dédouanement pour les régimes ci-après :

- la mise à la consommation sollicitée par les personnes morales (IFU société) ;
- l'exportation.

Par ailleurs, les régimes économiques ou suspensifs, les exonérations et les enlèvements nécessitant l'usage de l'IFU de personne physique sont exclus de la présente prescription.

Je vous invite à faire preuve de professionnalisme et à jouer pleinement votre partition dans le respect scrupuleux de la présente note circulaire qui tient lieu de rappel et prend effet pour compter de la date de sa signature.


Alain HINKATI

COPIES :

- MEF
 - BENIN CONTROL SA
 - WEB FONTAINE
- « A T C R »
" POUR INFO "



FORMULAIRE DE L'ORDRE DE DEDOUANEMENT

Je soussigné(**importateur ou destinataire**) ordonne la société de transit(**commissionnaire en douane agréé**), à accomplir les formalités de dédouanement pour mon compte.

En conséquence, je vous invite à bien vouloir prendre en compte les documents joints pour l'accomplissement desdites formalités.

Signature de l'importateur ou du destinataire

Prénom(s) et nom(s)

Pièces Jointes :

- IFU N°
- une copie légalisée de la carte d'importateur du destinataire ;
- une copie légalisée de la pièce d'identité du destinataire ;
- la facture commerciale n°..... du
- le bordereau électronique de suivi de cargaison (BESC) n°du
- le connaissement, la lettre de transport aérien ou la lettre de voiture selon le mode de transport n°du
- la liste de colisage ;
- le certificat d'origine s'il y a lieu ;
- l'autorisation préalable d'importation s'il y a lieu ;
- la déclaration des éléments relatifs à la valeur en douane ;
- les autres documents afférents à la marchandise.